



© Sara Ferraro

Les éoliennes du Mont Soleil.

CUIRE SES CAROTTES À L'ÉLECTRICITÉ LOCALE

Les éoliennes du Mont Soleil et du Mont Crosin produisent de l'électricité pour 18 400 ménages. Quel rôle les parcs éoliens peuvent-ils jouer à l'avenir et quelle influence ont-ils sur la biodiversité ? Nous en avons parlé avec Pierre Berger du groupe BKW.

Pierre Berger, chargé de la surveillance des installations du groupe BKW sur le Mont Soleil, nous fait part de son enthousiasme : « Les éoliennes ont une grande efficacité écologique : un an après leur mise en fonction, celles du Mont Soleil produisaient déjà davantage d'électricité qu'il n'en avait fallu pour les fabriquer, les transporter en haut de la montagne et les assembler », et cela même en comptant qu'il a fallu construire une route non asphaltée pour les acheminer, puis renaturer le site. Pierre Berger détaille, de plus, que ces installations ne demandent

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR



© Ben Zumbort

En tant que co-présidente du WWF Berne, je participe depuis peu aux séances du comité et à diverses actions que mène l'organisation. Je suis pay-

sanne bio et j'ai à cœur de préserver l'écosystème. Je suis persuadée que le futur passera par une union des agriculteurs et des organisations de protection de l'environnement. L'agriculture est aujourd'hui largement dépendante des produits de synthèse de type engrais et pesticides. Le 13 avril, le Conseil fédéral a décidé de réduire le risque de l'utilisation de pesticides et de limiter les excédents d'éléments fertilisants. Mais cela ne suffit pas pour empêcher la disparition des insectes, la perte de biodiversité, la pollution des cours d'eau et la diminution de la fertilité des sols.

La guerre que mène la Russie contre l'Ukraine constitue un motif suffisant pour l'UDC et l'Union suisse des paysans de vouloir intensifier la production, sans égard pour l'écologie. C'est honteux et irresponsable.

La sécurité alimentaire et la résilience ne peuvent passer que par l'agroécologie. Nous devons tous nous engager en faveur d'une agriculture durable.

Le WWF Berne fête ses 50 ans, 50 ans d'engagement pour la nature. Ses réalisations sont nombreuses, mais les défis vont grandissant. Tous ensemble, nous devons faire preuve de courage et de persévérance.

Regina Fuhrer-Wyss,
co-présidente

pas beaucoup de main d'œuvre : par an et par éolienne, il suffit qu'un technicien travaille un à deux jours pour en assurer leur maintenance.

Plus d'énergie pendant l'hiver

Les parcs éoliens du Mont Soleil et du Mont Crosin produisent quelque 70 000 kilowattheures (KWh) d'électricité par an et assurent l'approvisionnement de 18 400 ménages depuis 2016, année où quatre vieilles turbines ont été remplacées par des exemplaires plus performants. Ce « repowering » a permis de faire croître la production de 20 000 KWh. Aujourd'hui, les 16 éoliennes du Mont Soleil sont toutes à la pointe de la technologie. « Nous produisons aussi de l'énergie solaire sur le Mont Soleil. Le solaire et l'éolien se complètent très bien : quand le ciel est couvert, le temps est en général venteux », explique Pierre Ber-

EN SUISSE, L'ÉOLIEN N'EN EST QU'À SES BALBUTIEMENTS, CAR IL NE REPRÉSENTE ACTUELLEMENT QUE 0,25 % DE NOTRE ÉLECTRICITÉ.

ger. Deux tiers environ de l'énergie éolienne est produite en hiver, ce qui correspond assez précisément aux besoins de consommation. Il ne faut arrêter les installations que lorsque le vent dépasse les 100 km/h, soit les jours de tempête.

Une production irrégulière

Les éoliennes et les installations photovoltaïques ont l'inconvénient de fournir l'électricité par intermittence, contrairement aux centrales atomiques ou hydrauliques. La Suisse a mis en place des bassins d'accumulation par pompage pour lisser ces variations. Mais est-ce écologiquement et économiquement sensé d'alimenter un tel bassin situé à l'autre bout du canton, par exemple dans la région du Grimsel, depuis les hauts du Jura ? Pierre Berger souligne que les pertes d'énergie, de l'ordre de 20 %, ne sont pas énormes, mais que les capacités du lac de barrage du Grimsel sont limitées. Les réservoirs sont vite remplis les jours d'été, lorsque le soleil brille et que

les installations photovoltaïques fonctionnent à plein. Le réseau électrique intelligent (« smart grid ») constitue en cela une solution d'avenir : il permet aux lave-vaisselle ou aux stations de recharge de ne s'enclencher qu'une fois qu'il y a suffisamment d'électricité à disposition. Une personne qui se rendrait au travail en voiture ou en vélo électrique pourrait ainsi recharger son moyen de transport pendant la pause de midi, dans le garage de son employeur, au lieu de le faire le soir devant sa maison. Cette technologie encore peu diffusée requiert la mise en place d'un système de commande approprié aux domiciles des particuliers, mais aussi un réseau électrique moderne.

Quel est le potentiel de l'éolien ?

Le solaire et l'éolien peuvent contribuer à tourner la page des énergies fossiles, telles que le pétrole ou le gaz. Mais

en Suisse, l'éolien n'en est qu'à ses balbutiements, car il ne représente actuellement que 0,25 % de notre électricité. Le Jura est tout à fait approprié à la production d'énergie éolienne, mais son extension soulève des craintes. Les milieux de la protection du paysage s'opposent aux parcs éoliens sur la première chaîne du Jura. Par ailleurs, une planification très attentive s'impose pour tenir compte des réserves naturelles et des populations d'oiseaux et de chauves-souris.

« Nous pourrions toutefois arriver à 5 % du mix énergétique », assure Pierre Berger. Il y a pour lui un sens à produire l'électricité à partir des ressources disponibles dans la région. « Les gens aiment acheter des carottes cultivées localement. Pour le caractère durable de la chose, il serait logique de les cuisiner à l'électricité locale », explique-t-il. L'Autriche arrive à 9 % d'énergie éolienne avec des caractéristiques à peu près semblables à celles de la Suisse, si ce n'est qu'elle profite de vents provenant de la Mer noire, bien exploitables sur le plan énergétique.

Éoliennes et protection de la nature

Les sources d'énergie renouvelable ne devraient pas nuire à la biodiversité. Pierre Berger échange souvent avec le garde-faune. Ce dernier n'a pas constaté à ce stade de répercussions négatives sur les lapins, chevreuils et autres animaux sauvages. Les nombreux rougequeues, mésanges et hirondelles ne semblent pas non plus en subir de désagréments. Les éoliennes peuvent néanmoins s'avérer dangereuses pour les oiseaux migrateurs et les chauves-souris. Mais Pierre Berger relativise : les pertes liées aux éoliennes ne sont rien par rapport aux 4,5 millions et plus d'oiseaux qui finissent chaque année dévorés par des chats. On essaie toutefois de prévenir ces pertes en mettant hors fonction, pendant les périodes de migration notamment, les éoliennes im-

plantées à des emplacements critiques. De plus, la station ornithologique de Sempach contrôle strictement toute nouvelle installation éolienne. ■

Sara Ferraro

Infos et visites :

www.societe-mont-soleil.ch ou

www.espacedecouverte.ch

Commentaire de la rédaction : les déclarations de Pierre Berger dans le présent article ne reflètent pas entièrement la position du WWF. Pour en savoir plus à propos de l'opinion du WWF sur l'énergie éolienne, voir ci-dessous.

Le WWF est favorable au recours à l'énergie éolienne. Il estime que la Suisse pourrait accueillir environ 400 éoliennes, réparties dans de petits parcs. La production doit être compatible avec la conservation de la nature, raison pour laquelle il soutient des projets qu'il juge bien conçus et veille à faire enterrer les projets nuisibles ou à les améliorer. Lorsque les emplacements sont mal choisis, les éoliennes entrent principalement en conflit avec les chauves-souris et les oiseaux. Un parc éolien est à l'étude sur la Montagne de Romont, dans le canton de Berne. Le WWF accompagne les travaux en participant au groupe de suivi. Des analyses majeures sont encore à venir, raison pour laquelle il ne souhaite pas se prononcer de manière définitive.

www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/lenergie-eolienne

LA BIODIVERSITÉ SUR LE PAPIER, PAS DANS LES ACTES

Depuis des décennies, on nous ressasse que la biodiversité est sous pression, voire en crise. La Suisse et le canton de Berne sont très en retard sur la question. On en a fait un monstre de papier. Dans les faits, c'est la résistance qui l'emporte.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) lance régulièrement des avertissements à la Suisse pour l'insuffisance de son action en faveur du maintien et de la promotion de la biodiversité. Elle l'a fait pour la dernière fois en 2017, regrettant que la Suisse, en comparaison internationale, ne dispose pas de surfaces suffisamment étendues dédiées à la protection de la nature.

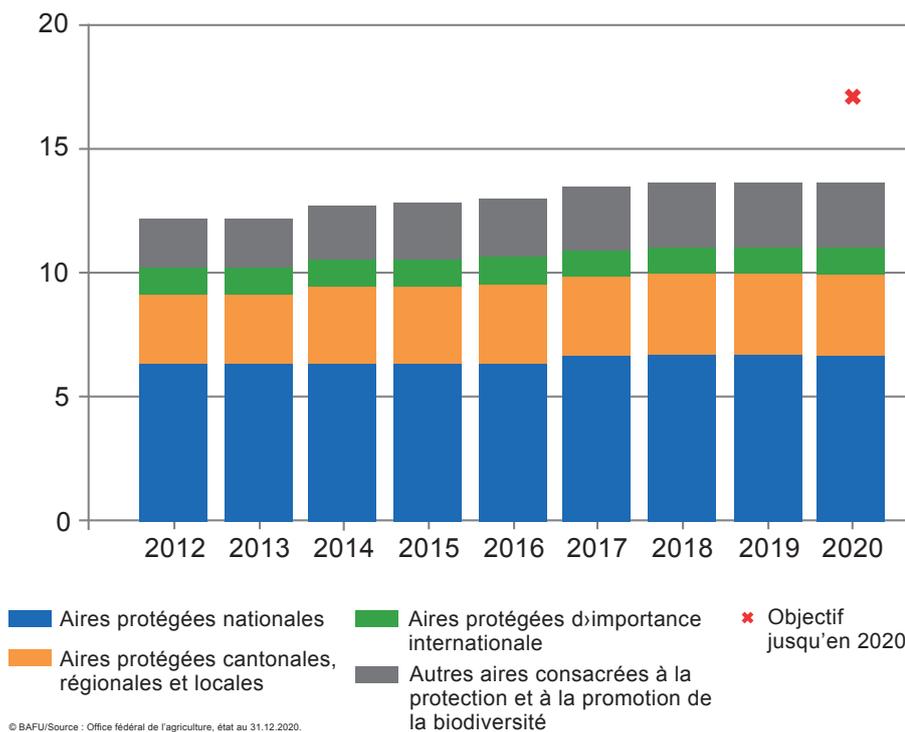
Pas assez d'aires protégées, des instruments internationaux insuffisamment appliqués

Les aires protégées d'importance nationale, régionale et locale repré-

sentent actuellement 9,9 % du territoire de la Suisse. 3,7 autres % du territoire sont également consacrés à la biodiversité, selon d'autres modalités. En 2020, c'étaient en tout quelque 13,4 % du territoire de la Suisse qui étaient impartis à la protection de la biodiversité (voir graphique). La Suisse n'atteint donc pas les 17 % fixés par la Convention sur la diversité biologique. Elle est d'ailleurs plus éloignée de cet objectif qu'il n'y paraît, car selon le rapport d'examen environnemental que l'OCDE a publié sur la Suisse en 2017, les règles y sont moins strictes que dans les autres pays membres et seuls 6,5 % du territoire jouissent d'une protection d'importance nationale, plus poussée. La protection est moins bonne pour les aires d'importance cantonale et



Un jeune martin-pêcheur dans un monde fait d'incertitudes. Les martins-pêcheurs se multiplient en Suisse, sans doute grâce aux hivers plus doux. Mais ce n'est de loin pas le cas de toutes les espèces.



La Suisse est à la traîne en matière d'aires protégées. Seuls 6,5 % de son territoire bénéficient d'une protection digne de ce nom (colonne bleue). Or, l'objectif fixé à l'échelon international est de 17 %.

officielle Ce mode de calcul est abusif, car les instruments nationaux ne protègent en vérité qu'environ 5 % de ces 115 km². Cela fait donc près de 110 km² qui ne sont protégés que sur le papier, sans que l'on sache réellement à quel titre. Si l'on était mauvaise langue, on pourrait même dire qu'il s'agit de fausses aires protégées, car rien n'y empêche les dommages de se produire. Il est prévu de faire passer une route de contournement à travers le site Émeraude, à laquelle le WWF s'oppose d'entente avec l'association Natur statt Beton (naturstattbeton.ch). Le rapport d'impact environnemental, fort de 300 pages, n'en compte qu'une seule dédiée aux espèces animales et végétales européennes protégées présentes sur le site. Laconique, il annonce que les pertes écologiques que subira le site Émeraude du fait du projet de route ne seront pas seulement compensées, comme les règles l'exigent, mais que les mesures prévues permettront même de générer une plus-value écologique. Il ajoute que cette approche holistique permettra non seulement de réaliser la protection des espèces et des habitats exigée par la loi, mais aussi de protéger l'ensemble d'un territoire. Les promoteurs du projet acceptent donc, sans examen complémentaire, la disparition pure et simple d'espèces animales européennes menacées et dignes de protection et « se rachètent » par des mesures compensatoires. Vive la protection globale à la suisse !

communale. Des exemples ? Il suffit de se tourner vers le canton de Berne.

Manque de personnel

La Confédération et les cantons font avec les moyens du bord. Le manque de personnel est criant dans de nombreux cantons. La Confédération met souvent plusieurs mois à se prononcer sur les affaires cantonales. Mais les tâches à accomplir et leur urgence vont croissant. Le Service de la promotion de la nature du canton de Berne ne compte que trois employés chargés d'entretenir pas moins de 240 aires protégées. Il n'est guère étonnant dès lors qu'ils ne puissent pas y procéder dans toute la mesure nécessaire ni prendre toutes les mesures de restauration et de protection qui s'imposent. Il y a de plus urgence dans le canton de Berne en ce qui concerne la mise en œuvre de la protection des 1251 objets d'importance nationale qu'il compte, dont des habitats d'une grande importance écologique, tels que des zones alluviales, des tourbières ou des marais. Moins de 10 % de ces objets sont protégés de manière contrai-

gnante pour les propriétaires fonciers, munis de zones tampons et régulièrement entretenus. Pour tous les autres, la Confédération accepte que la protection ne soit pas réalisée pleinement. Le canton de Berne est l'une des lanternes rouges en comparaison intercantonale. Malgré cela, le Grand Conseil, au lieu d'investir dans la protection de la nature, en fait sa cible, réclamant des économies de la part des offices « verts ». Toute entreprise privée investit automatiquement là où les besoins les plus forts se font sentir. Ce n'est pas le cas des politiciens, fort nombreux encore à ignorer que la protection de la biodiversité ne vise pas à préserver quelques charmantes fleurettes, mais qu'il en va de notre subsistance.

De fausses aires protégées ?

Le site Émeraude de Haute-Argovie illustre de manière peu glorieuse les déficits suisses et bernois. Le plus grand site Émeraude de Suisse, avec ses quelque 115 km², contribue dans sa totalité aux 13,4 % d'aires protégées des statistiques

Vous trouverez l'article complet sur notre site : www.wwf-be.ch/aktuell/wwf-magazin

ACTIVITÉS DU WWF BERNE

www.wwf-be.ch



Impressum :

Parution : 4 fois par an ; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1800 (français), 19900 (allemand)

Rédaction : Elina Villard et Anina Kistler
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenberg Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch